

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	37	44

N° 280/2018

OBJET : Acquisition d'un camion grue pour la collecte des fibreux : Déclaration sans suite du lot 1 : Autorisation d'engager une nouvelle consultation

L'an deux mille dix-huit et le 4 décembre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 27 novembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Cathy HOAREAU, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Geneviève PAUBERT, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Joël CAZAJUS, Gilles COMBES, Michel COURTIADÉ, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, René MARCHAND, Serge MARQUIER, Joël MASSACRIER, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M^{me} Nadine BARRE donne procuration à M. Philippe FOURMENTIN, M. Patrick CASTRO à Mme Annick MELINAT, M. Serge DEJEAN à M. Jean-Claude ROUANE, M. Serge DEMANGE à M. Bernard TISSEIRE, Mme Hélène JOACHIM à M. Floréal MUNOZ, M. Franck MUNIGLIA à Mme Céline GABRIEL, Mme Sabine PARACHE à Mme Nadia ESTANG.

ABSENTS : Madame Pierrette HENDRICK, Messieurs Jean CHENIN, Jean DELCASSE, Patrick LACAMPAGNE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

M. Wilfrid PASQUET a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président indique qu'une consultation négociée a été lancée au mois d'août pour l'acquisition d'un camion grue pour la collecte des fibreux. L'ouverture des plis a eu lieu le 04/12/18. Le lot 1 a été déclaré infructueux car il n'y a pas eu de réponse.

Cette acquisition a fait l'objet d'un appel à projets financé en partie par CITEO. La subvention de 333 149 € devient caduque le 31/03/2020 date à laquelle toutes les dépenses doivent avoir été faites et le rapport final du projet remis (données chiffrées sur le projet, son économie, les gains, etc.)

Le délai de réception étant d'un an environ, et la subvention CITEO devenant caduque en mars 2020, il est nécessaire de relancer au plus vite la consultation pour le lot 1 châssis pour le camion grue.

Le décalage dans le temps de la consultation met en péril la subvention de 333 149 € qui permet de financer tous les équipements.

Considérant cet exposé, le conseil communautaire, à l'unanimité,

PREND ACTE de la déclaration sans suite du lot 1 de la consultation pour le motif énoncé ;

AUTORISE Monsieur le Président à engager une nouvelle consultation.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS